

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D3. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire I

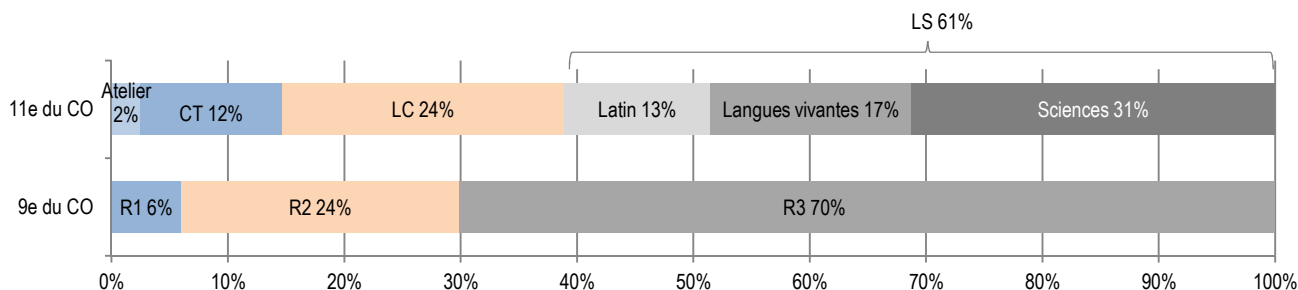
À la rentrée 2011, une nouvelle organisation du cycle d'orientation (CO) est entrée en vigueur, conformément à la volonté populaire exprimée, en 2009, par un vote sur la structure du CO. Cette modification, qui vise à mieux orienter les élèves en cours et à l'issue de l'enseignement secondaire I (objectif prioritaire du Conseil d'Etat pour l'enseignement), s'est échelonnée sur trois années suivant le déroulement de la scolarité des élèves : en 2011 pour la 9e, en 2012 pour la 10e et en 2013 pour la 11e. Cette fiche présente notamment les cheminements scolaires des jeunes au CO, depuis la mise en œuvre de la nouvelle réforme. Les données les plus récentes sont celles de l'année scolaire 2016-17.

Depuis la nouvelle réforme du CO, les élèves intègrent en première année (9e) l'un des trois regroupements (R1, R2 et R3), en fonction des moyennes annuelles en français I, français II et mathématiques obtenues lors de la dernière année de l'enseignement primaire (8P). Les conditions d'accès aux trois regroupements ont été réévaluées et sont devenues plus exigeantes qu'auparavant, mais parallèlement l'organisation des parcours au sein du CO a été conçue avec un système de passerelles devant faciliter des réorientations dites « promotionnelles » vers un regroupement ou une section plus exigeante, que ce soit en cours d'année scolaire ou entre deux années scolaires. À leur entrée en 10e, les élèves sont orientés vers l'une des trois sections LS, LC ou CT en fonction des moyennes obtenues en 9e. Les regroupements (R1, R2 et R3 en 9e) et sections (LS, LC et CT en 10e et 11e) correspondent à des niveaux différents d'exigences scolaires (R1 et CT : exigences élémentaires ; R2 et LC : exigences moyennes ; R3 et LS : exigences étendues, la section LS étant par ailleurs composée de trois options : latin, langues vivantes et sciences).

Une sélection plus marquée à la fin de l'école primaire avec la réforme, mais qui diminue depuis 2012

Sur la base des acquis scolaires à la fin de l'école primaire et après les transferts réalisés durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire (voir le *N.B.* sous le graphique **D3.a**), 70% des élèves sont au CO dans le regroupement le plus exigeant scolairement (R3) au 31 décembre 2016. Environ un tiers des élèves connaissent une sélection à l'entrée du CO, en allant dans un regroupement dont les exigences scolaires sont moins élevées et les possibilités d'orientation ultérieures au secondaire II plus limitées : 24% en R2 et 6% en R1. En 11e, la répartition est un peu différente : 61% des élèves sont dans la section aux exigences étendues (LS, toutes options confondues) ; 24% des élèves sont dans la section LC et enfin la section aux exigences élémentaires (CT) ainsi que les classes-ateliers comptent 14% des élèves de la volée (voir **D3.a**).

D3.a Répartition des élèves en 9e et 11e année du CO, selon le regroupement⁽¹⁾ ou la section⁽²⁾, 2016



⁽¹⁾ Regroupement suivi en 9e année (R1 : exigences élémentaires ; R2 : exigences moyennes ; R3 : exigences étendues).

⁽²⁾ Section suivie en 11e année (CT : communication et technologie ; LC : langues vivantes et communication ; LS : littéraire et scientifique).

N.B. Les données sont observées ici de façon transversale (situation des élèves qui sont, au 31.12.2016, en 9e du CO ou en 11e du CO) ; l'observation longitudinale (situation des élèves qui sont en 2014 en 9e du CO et en 2016 en 11e du CO) donne des résultats similaires. Par ailleurs, la répartition en 9e du CO au 15 septembre 2016 est la suivante : 67% en R3 (contre 70% au 31.12), 25% en R2 (contre 24% au 31.12) et 8% en R1 (contre 6% au 31.12).

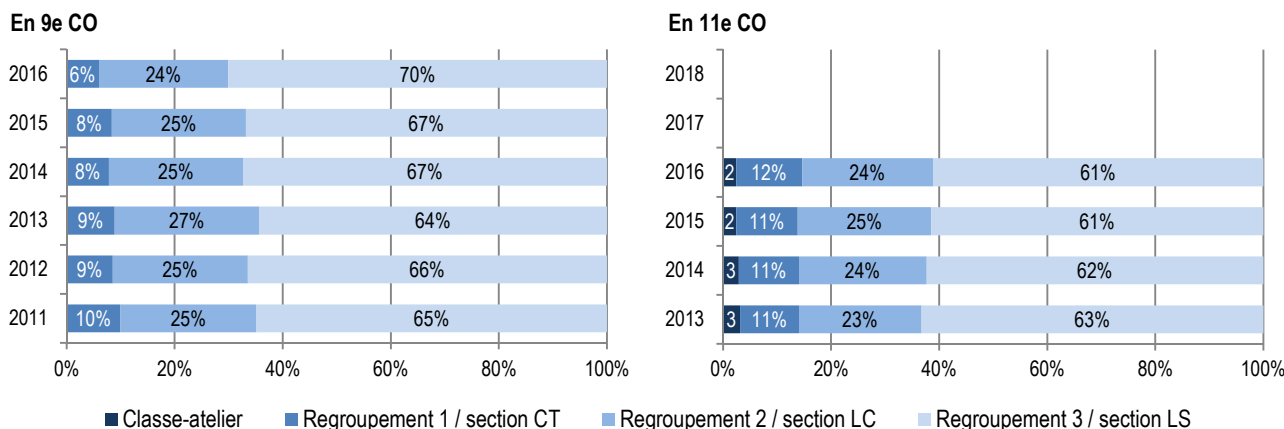
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Même si l'on relève un écart entre la situation à l'entrée et à la sortie du CO, qui illustre les effets du système de passerelles en vigueur au CO, globalement, les parcours au sein du CO sont modérément sélectifs, l'essentiel de la sélection scolaire étant faite lors de la transition entre l'école primaire et le CO.

Néanmoins, au cours des années récentes, la sélection qui intervient à l'entrée du CO a diminué comparativement à ce qui prévalait la première année de mise en œuvre de la réforme : en 9e du CO, la proportion de jeunes qui sont en R3 au 31 décembre est passée de 65% en 2011 (année d'entrée en vigueur du nCO) à 70% en 2016 (voir **D3.b** et la fiche **D2. Transitions entre le primaire et le secondaire I, actualisation à paraître**). On observe à peu près les mêmes écarts à la rentrée scolaire entre 2011 et 2016 : ils étaient 60% au 15 septembre 2011 et 67% au 15 septembre 2016 à être en R3.

La part des élèves de la filière à exigences élevées en 11e CO a eu, quant à elle, tendance à diminuer entre 2013 et 2016. Ce résultat semble donc indiquer que les ajustements de parcours au CO ont été un peu plus nombreux pour la dernière volée par rapport à la première.

D3.b Répartition des élèves en 9e et 11e année du CO, selon le regroupement ou la section⁽¹⁾, 2011 à 2016



⁽¹⁾ R1/CT : exigences élémentaires ; R2/LC : exigences moyennes ; R3/LS : exigences étendues.

N.B. La première volée d'élèves entrée en 2011 en 9e au CO est arrivée en 11e en 2013. Il s'agit d'observations transversales et non longitudinales, certains élèves ayant pu arriver ou quitter le CO entre les deux dates d'observation.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Pour les élèves de la section LS, les choix d'options ne se font pas dans les mêmes proportions, les sciences attirant davantage d'élèves (31% de l'ensemble de la volée de 11e), les langues vivantes presque deux fois moins (17%) et les langues anciennes séduisant à peine plus d'un élève sur dix (13%) (voir D3.a).

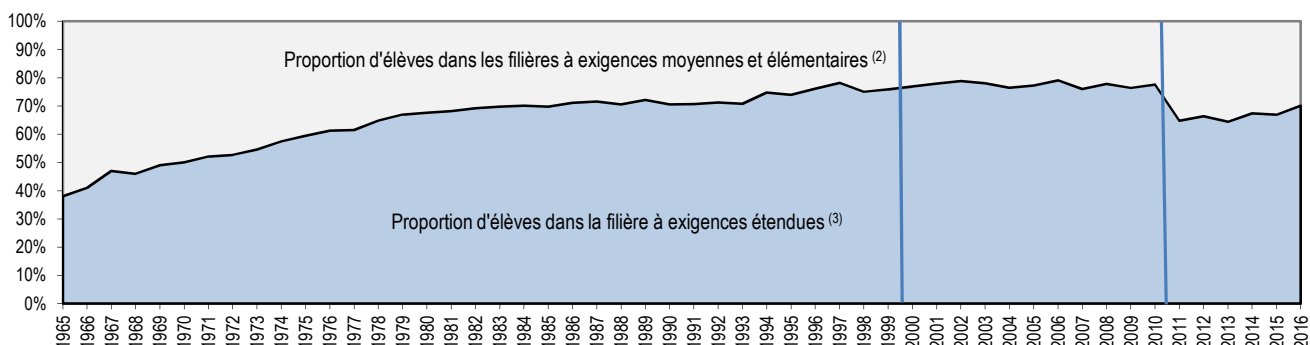
Un objectif prioritaire du DIP vise à promouvoir les filières scientifiques chez les filles. C'est un fait, le choix de l'option en LS est assez différencié selon le genre : les filles sont plus nombreuses dans les langues (vivantes surtout, dont elles représentent 71% des élèves de 10e et 11e LS ayant choisi cette option, mais aussi anciennes [66%]), alors que les garçons se concentrent dans l'option sciences, dont ils représentent 61% des élèves. L'origine sociale des filles semble jouer également un rôle puisque les filles issues des milieux les plus favorisés choisissent un peu plus souvent les sciences que les autres filles.

Une réforme qui a avancé le moment de la sélection mais ne la bouleverse pas

Par rapport à la situation qui prévalait durant les cinq dernières années avant la réforme du CO, le moment où intervient la sélection scolaire s'est en partie déplacé. Elle est devenue plus précoce qu'auparavant en étant plus forte à l'entrée au CO : avant la réforme du CO, le regroupement A (qui correspondait alors à la filière à exigences scolaires étendues) accueillait, en première année du CO, entre 76% et 79% des élèves d'une cohorte ; entre 2011 et 2016, c'est 65% à 70% des élèves qui vont en R3 (la rupture de tendance est nettement perceptible en 2011 dans le graphique D3.c).

Un regard rétrospectif à long terme (depuis 1965, c'est-à-dire depuis la généralisation du CO) sur la sélection à l'entrée du CO montre que la proportion d'élèves suivant la section ou le regroupement le plus exigeant scolairement, augmente régulièrement jusqu'en 2000, se stabilise entre 2000 et 2010, diminue fortement avec la réforme du CO en 2011, date à laquelle le taux d'orientation vers la filière la plus exigeante est revenu au niveau de celui observé à la fin des années 1970, et enfin recommence à augmenter assez régulièrement à partir de 2012 (voir D3.c).

D3.c Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en première année du CO (9e), 1965⁽¹⁾-2016



⁽¹⁾ Début de la généralisation du CO.

⁽²⁾ Filière à exigences moyennes en première année du CO : section générale (G) avant 2000, regroupement B entre 2000 et 2010, regroupement 2 à partir de 2011. Filière à exigences élémentaires en première année du CO : section pratique (P) avant 2000, regroupement C entre 2000 et 2010, regroupement 1 à partir de 2011.

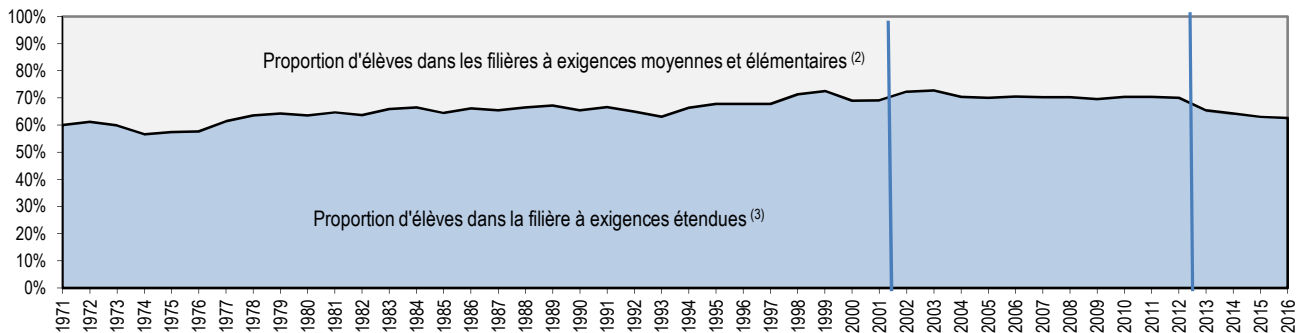
⁽³⁾ Filière à exigences étendues en première année du CO : sections latine (L), scientifique (S) et moderne (M) avant 2000 ; regroupement A entre 2000 et 2010, regroupement 3 à partir de 2011.

N.B. Les élèves des collèges qui avaient des classes hétérogènes à niveaux et options ne sont pas inclus.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Pour la dernière année du CO, les variations sont de bien moins grande ampleur sur l'ensemble de la période. Il faut toutefois relever que le taux d'élèves dans la filière la plus exigeante est, aujourd'hui, l'un des plus faibles observés depuis le début des années 1970 (voir **D3.d**).

D3.d Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en dernière année du CO (11e), 1971⁽¹⁾-2016



⁽¹⁾ Bien que le CO ait été généralisé en 1965, les données antérieures à 1971 ne sont pas fiables pour la dernière année de scolarité du CO.

⁽²⁾ Filière à exigences moyennes en dernière année du CO : section générale (G) avant 2002, section LC à partir de 2013. Filière à exigences élémentaires en dernière année du CO : section pratique (P) avant 2002, section CT à partir de 2013. Entre 2002 et 2012, le regroupement B correspondait à la filière à exigences moyennes et élémentaires.

⁽³⁾ Filière à exigences étendues en dernière année du CO : sections latine (L) et scientifique (S) avant 2002, regroupement A entre 2002 et 2012, section LS à partir de 2013.

N.B. Les élèves des collèges qui avaient des classes hétérogènes à niveaux et options ne sont pas inclus.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

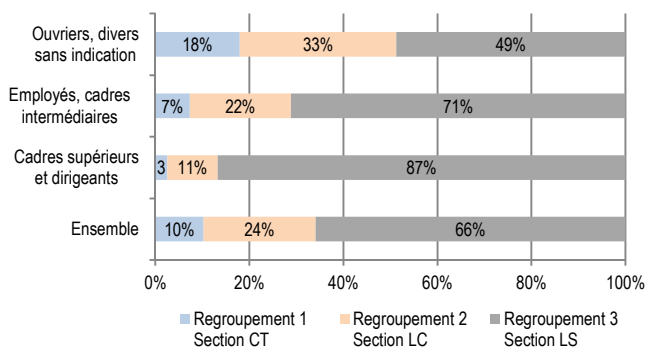
À noter toutefois que s'il existe, tout au long de la période observée, des filières à exigences étendues et des filières à exigences moindres, il ne s'agit pas exactement des mêmes exigences, les programmes, les grilles horaires et les conditions d'accès ayant été modifiés.

Un processus de sélection/orientation nettement lié au milieu social des élèves et à leur genre

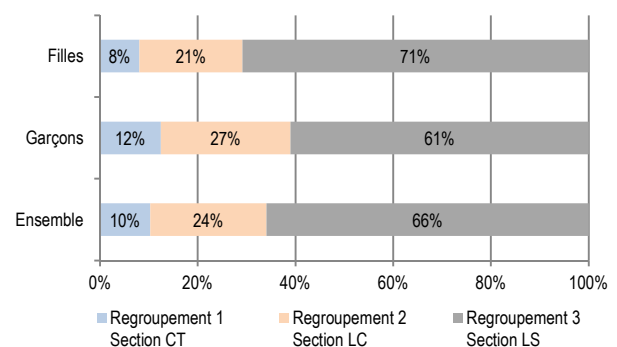
La situation scolaire au CO est assez marquée socialement. Les élèves issus des milieux les plus favorisés sont majoritairement scolarisés dans la filière la plus exigeante (87% sont en R3 ou en section LS), alors que seule la moitié des élèves issus de milieu modeste ou défavorisé se trouve dans cette filière. De même, 3% seulement des enfants de cadres supérieurs vont en R1 ou en section CT, contre 18% des enfants de milieu modeste (voir **D3.e**).

Les parcours scolaires des filles et des garçons se différencient également au CO. Ayant eu une scolarité moins marquée par les difficultés scolaires au primaire (voir fiches **D1. Transitions à l'intérieur du primaire** et **F2. Compétences des élèves en fin de 8P**), les filles fréquentent plus souvent les filières à exigences étendues au CO (71% sont en R3 ou en section LS contre 61% des garçons) (voir **D3.f**).

D3.e Répartition des élèves⁽¹⁾ dans les regroupements ou sections⁽²⁾ du CO, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2016



D3.f Répartition des élèves⁽¹⁾ dans les regroupements ou sections⁽²⁾ du CO, selon le genre, 2016



⁽¹⁾ Toutes années de scolarité (9^e, 10^e et 11^e) confondues. Les élèves des classes d'accueil et des classes-ateliers ne sont pas inclus.

⁽²⁾ CT : communication et technologie ; LC : langues vivantes et communication ; LS : littéraire et scientifique.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Six élèves sur dix connaissent au CO un parcours linéaire en trois ans

Tous profils confondus, 62% des élèves entrés au CO à la rentrée 2011 ou 2013 ont connu un parcours linéaire en trois ans, avec un niveau d'exigences de leur regroupement en 9^e année (étendu, moyen ou élémentaire) identique à celui de leur section en 11^e année (voir **D3.g**). Pour la volée entrée au CO en 2013, le redoublement concerne 6% des élèves (contre 7.5% de la volée 2011), qui le font soit pour se maintenir dans leur regroupement/section (3%), soit pour viser ou valider une orientation promotionnelle (2%). Concernant les parcours promotionnels, un élève sur trois ne se maintient toutefois pas dans le nouveau regroupement ou la nouvelle section à exigences scolaires supérieures (parcours neutres). Dans l'ensemble, les réorientations (promotionnelles, sélectives ou neutres) intervenues durant le cursus au CO concernent environ le quart d'une cohorte (soit 1'093 élèves entrés au CO en 2013).

D3.g Parcours scolaires⁽¹⁾ des volées entrées au CO en 2011⁽²⁾ et 2013⁽³⁾

	Entrée au CO en 2011		Entrée au CO en 2013	
	Nombre d'élèves	En %	Nombre d'élèves	En %
Parcours en 3 ans	3'567	84%	3'660	85%
dont :				
linéaires	2'620	62%	2'700	62%
promotionnels	432	10%	419	10%
sélectifs	340	8%	402	9%
neutres	175	4%	139	3%
Parcours en 4 ans (redoublement)	312	7.5%	262	6%
dont :				
linéaires	141	3.5%	129	3%
promotionnels	77	2%	44	1%
sélectifs	50	1%	49	1%
neutres	44	1%	40	1%
Autres parcours	355	8.5%	399	9%
Total	4'234	100%	4'321	100%

⁽¹⁾ Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations entre le 30 septembre 2011 (ou 2013) et le 31 décembre 2014 (ou 2016), voir [Pour comprendre ces résultats](#).

⁽²⁾ Première volée qui a traversé les trois années du nouveau CO. Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9^e en septembre 2011.

⁽³⁾ Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9^e en septembre 2013.

Source : SRED/nBDS.

Moins de parcours promotionnels et plus de parcours sélectifs pour les élèves entrés en 9^e R2

Pour les élèves entrés au CO dans le regroupement le plus exigeant (R3), les parcours linéaires en trois ans sont clairement la norme (86%) (voir **D3.h**). Seuls 9% des élèves ont connu un parcours sélectif entre la 9^e et la 11^e année. Le redoublement est, quant à lui, nettement moins important (2%) que pour les élèves de R2 (13%) et de R1 (12%).

Environ un quart des élèves entrés au CO en R2 et en R1 en 2013 ont connu une réorientation promotionnelle sans redoublement qui a perduré jusqu'à la fin du CO ; respectivement 30% et 34% des élèves de ces deux regroupements ont, quant à eux, suivi un parcours linéaire. À l'inverse, 14% des élèves entrés en R2 ont un parcours sélectif, se retrouvant en section CT en 11^e.

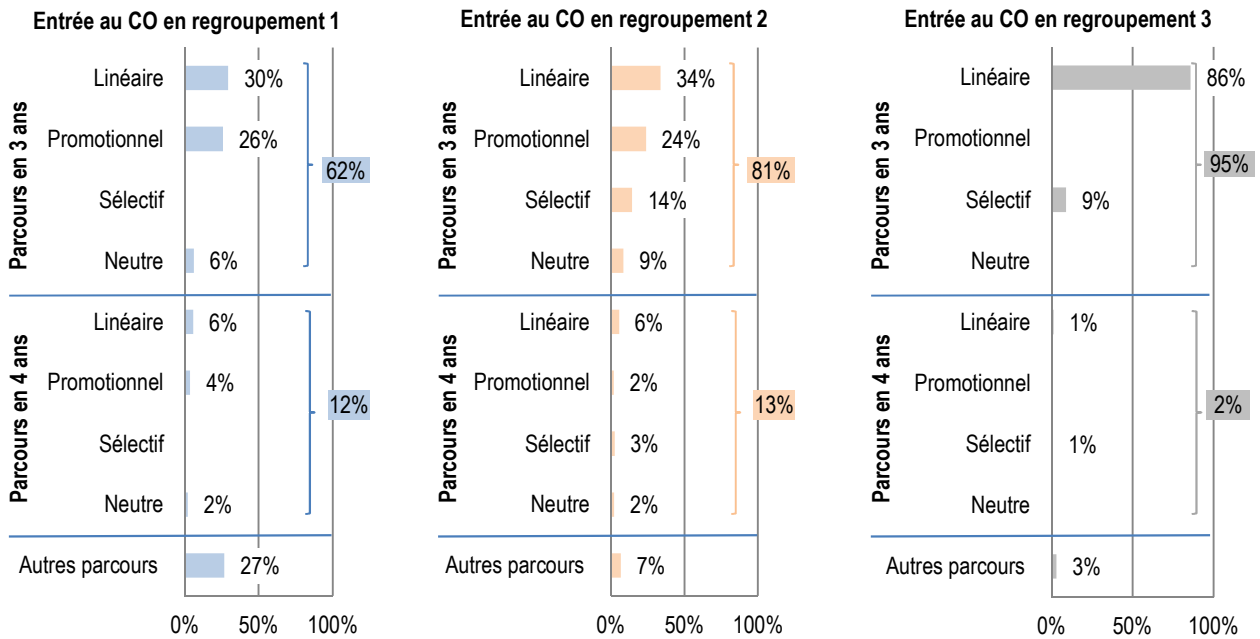
On constate une baisse des parcours promotionnels pour les élèves entrés au CO en R2 (ils étaient 28% parmi ceux entrés en 2011-12 et sont 24% parmi ceux entrés en 2013-14). Il convient de relever que les normes d'orientation ont changé à partir de la rentrée 2014 : la moyenne générale pour accéder à la section à exigences immédiatement supérieures (de R2 à 10LS par exemple) est passée de 4,8 à 5,0 et ce changement a naturellement influencé les flux d'orientation. Par ailleurs, il y a probablement également un lien entre la baisse du nombre des parcours promotionnels des élèves de R2 et l'augmentation de la part du regroupement 3 à l'entrée du CO ces dernières années. Néanmoins cette tendance devra être confirmée dans les années à venir.

Pour les élèves entrés en 9^e R1, une forme de parcours sélectif en trois ans est également possible par une orientation vers une classe-atelier (ce type d'orientation représente une bonne part des 27% constitués par les « autres parcours » des élèves de R1 dans le tableau **D3.h** ci-après).

Les parcours neutres en 3 ans concernent 9% des élèves entrés au CO en R2 (contre 12% dans la volée de 2011) et 6% des élèves entrés en R1. Il s'agit le plus souvent de réorientations promotionnelles que les élèves ne sont pas arrivés à confirmer l'année suivante. On constate néanmoins une baisse de ce type de parcours entre la cohorte 2011 et celle de 2013, surtout pour les élèves de R2.

Le redoublement est également assez fréquent pour les élèves entrés en R2 (13%) et R1 (12%). Pour les élèves de R1, il a toutefois diminué (puisque cela concernait 16% des élèves entrés en R1 en 2011). Le redoublement conduit moins d'une fois sur trois à un parcours promotionnel en quatre ans pour les élèves entrés en R1 et seulement une fois sur six pour les élèves entrés en R2.

D3.h Parcours scolaires⁽¹⁾ des élèves, selon le regroupement fréquenté à l'entrée au CO en 2013⁽²⁾



⁽¹⁾ Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations entre le 30 septembre 2013 et le 31 décembre 2016 (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Les parcours de la volée 2011 sont disponibles dans le classeur Excel.

⁽²⁾ Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9e en septembre 2013.

Source : SRED/nBDS.

François Rastoldo, Rami Mouad
 (éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Brochure d'informations générales du CO : http://www.ge.ch/co/doc/brochure_co.pdf
- Cour des comptes (2014). *Audit de gestion. Dispositif du nouveau cycle d'orientation (NCO). Rapport n°83*. Décembre 2014. <http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/6415.pdf/Rapportsdaudit/2014/Rapport83.pdf?download=1>
- Guilley E., Gianettoni L., Carvalho-Arruda C., Moubarak E. (2012). « Les parcours scolaires et les aspirations professionnelles des filles et des garçons : choix individuel ou respect des normes ? » *Note d'information n° 51*. Genève : SRED. <http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-51.pdf>

Pour comprendre ces résultats

Conditions d'accès aux différentes sections (10e et 11e)

À l'issue de leur 9e année et 10e année, les élèves sont orientés vers les sections Communication et technologie (CT), Langues vivantes et communication (LC), Littéraire et scientifique (LS) en fonction de leurs résultats.

- Section CT : élèves promus du regroupement 1 ou de la section CT.
- Section LC : élèves promus du regroupement 2 ou de la section LC ; élèves promus du regroupement 1 ou de la section CT, avec une moyenne générale de 5 et, au plus, une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques.
- Section LS : élèves promus du regroupement 3 ou de la section LS ; élèves promus du regroupement 2 ou de la section LC, avec une moyenne générale de 5 et, au plus, une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques.

À noter que les normes d'orientation ont changé à partir de la rentrée 2014 en passant de 4,8 à 5,0 de moyenne générale.

Parcours scolaires

Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations : regroupement fréquenté à l'entrée au CO (au 30 septembre 2013), la situation une année et demie après (au 31 décembre 2014, date à laquelle l'élève se trouve en principe en 10e année), la situation deux ans et demi après (au 31 décembre 2015, date à laquelle l'élève se trouve en principe en 11e année) et enfin la situation trois ans et demi après (au 31 décembre 2016, date à laquelle l'élève se trouve en principe au début du secondaire II ou effectue une quatrième année au CO s'il a redoublé).

Les réorientations peuvent être intra- ou interannuelles ; cette distinction n'apparaît pas dans le tableau **D3.g** et le graphique **D3.h**.

Par ailleurs, certains changements de regroupements ou sections échappent à cette analyse basée sur quatre observations. Il s'agit spécifiquement des réorientations multiples qui se déroulent durant une unique période d'observation : par exemple, les changements de parcours d'un élève qui commence le CO en R2, est promu en R3 en novembre 2011 et qui, à la rentrée suivante, est réorienté en LC, ne sont pas visibles dans ce tableau. En conséquence, le nombre de réorientations est probablement un peu sous-estimé.

Typologie des parcours

- **Parcours linéaire** : l'élève fréquente un regroupement ou une section de même niveau d'exigences scolaires durant tout le parcours au CO.
- **Parcours promotionnel** : l'élève fréquente en 11e une section correspondant à un niveau plus élevé d'exigences scolaires qu'en 9e.
- **Parcours sélectif** : l'élève fréquente en 11e une section correspondant à un niveau moins élevé d'exigences scolaires qu'en 9e.
- **Parcours neutre** : l'élève a connu une réorientation promotionnelle suivie d'une réorientation sélective, ou une réorientation sélective suivie d'une réorientation promotionnelle, avec au final un même niveau d'exigences scolaires en 9e et en 11e.
- **Autres parcours** : parcours incomplets au CO (rupture de parcours au CO, départ du CO avant la 11e), parcours des élèves issus des classes d'accueil, orientations vers les classes ateliers, départ dans une école privée, etc.).

Lien vers les données : <http://www.ge.ch/recherche-education/ris/>